

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 23 mars 2017

L'an deux mille dix sept, le 23 mars à 19 heures :

Le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Joseph LETOREY Maire.

Présents: Mr Joseph LETOREY, Mme Anne Marguerite LE GUILLOU, Mr Jean LEBEGUE, Mr Vincent GROSJEAN, Mr Vincent CARPENTIER, Mr Jean-Paul HAGNERÉ, Mme Aurélie NIARD, Mme Elisabeth LESAULNIER, Mr Pierre BORRE, Mr Didier DAGORN, formant la majorité des membres en exercice.

Absente : Martine LENORMAND

Absents excusés

Stéphane LABARRIÈRE donne pouvoir à Vincent GROSJEAN

Laure GODEY donne pouvoir à Joseph LETOREY

Pierre-Régis GERMAIN donne pouvoir à Jean-Paul HAGNERÉ

Martine JOLLÈS donne pouvoir à Vincent CARPENTIER

Le quorum est atteint (10 élus en fonction physiquement présents).

Monsieur Jean LEBEGUE a été élu secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28 février 2017 est adopté.

## FINANCES

### 2017-06 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF- EXERCICE 2016

Vu le code Général du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, L.2343-1 et R.2342-1 à D.2342-12,

Après avoir entendu la présentation du Compte Administratif par Monsieur le Maire, chapitre par chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, Monsieur le Maire, ayant quitté la séance, le Conseil Municipal, siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre BORRE, doyen de l'assistance, conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, et après en avoir délibéré, à la majorité des voix 13 pour et 1 abstention : Monsieur le Maire,

ADOpte le Compte Administratif 2016 comme suit :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

RECETTES	1 143 670.02
DEPENSES	1 014 166.41
RESULTAT EXERCICE 2016	129 503.61
RESULTAT CLOTURE total cumulé 2015	363 812.67
AFFECTATION 2016	- 195 027.16
<b>RESULTAT CLOTURE F- 2016</b>	<b>298 289.12</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT :

RECETTES	343 137.10
DEPENSES	182 966.26
RESULTAT EXERCICE 2016	160 170.84
RESULTAT CLOTURE I- 2015	- 178 027.16
<b>RESULTAT CLOTURE I – 2016</b>	<b>- 17 856.32</b>
<b>RESULTAT CLOTURE Total F+ I 2016</b>	<b>280 482.80</b>

## 2017-7 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR - EXERCICE 2016

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2016 a été réalisée par le Receveur en poste à Cabourg et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune.

Monsieur le Maire précise que le Receveur a transmis à la commune son compte de gestion avant le 1<sup>er</sup> juin comme la loi lui en fait l'obligation.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-21, L.2343-1, R.2342-1 et D.2342-2 à D.2343-10,

Considérant la concordance entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du Receveur,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Receveur de Cabourg, le Conseil Municipal à l'unanimité,

ADOpte le compte de gestion du Receveur pour l'exercice 2016, arrêté aux chiffres suivants, conformes à ceux du compte administratif pour le même exercice :

	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement
Recettes	343 137.10	1 143 670.02
Dépenses	182 966.26	1 014 166.41
Excédent	160 170.84	129 503.61
Déficit		

## 2017-08 AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur le Maire constate que :

le montant des reports d'investissement de 2016 s'élève à 82 800.00  
pour les travaux éclairage public avenue des Devises + le PLU

Après avoir accepté le résultat de clôture de l'exercice 2016  
ainsi que les reports des dépenses d'investissement pour un montant de 82 800.00

le Conseil Municipal à l'unanimité :

DECIDE l'affectation suivante :

- Résultat de clôture d'investissement de : - 17 856.32
- Résultat de clôture de fonctionnement de : 298 339.12
- RAR Dépenses d'investissement de : 82 800.00
- De fixer le besoin de financement à : 100 656.32
- D'affecter les résultats de fonctionnement au chapitre 1068 à hauteur de 100 656.32
- De laisser la différence en report de fonctionnement recettes au 002 pour : 197 682.80

## 2017-09 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à voter les taux des impositions des 3 taxes directes locales

TAXES	Taux 2016	Taux 2017
TH	9.02	9.02
TFB	11.24	11.24
TFNB	24.39	24.39

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 13 mars 2017,  
Le conseil municipal, à l'unanimité :

VOTE les taux d'imposition pour 2017 sans augmentation.

## 2017-10 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Monsieur le Maire présente le budget 2017 :

Les points importants de l'année 2017 seront :

- l'aménagement de l'avenue des devises,
- travaux de voirie dans les chemins des marais
- achat d'équipement pour le service technique, la salle polyvalente et le club plage.
- la révision du PLU

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	DEPENSES	
011	Charges à caractère général	283 675.00
012	Charges de Personnel	536 741.00
65	Autres charges gestions	211 130.69
66	Charges financières	17 000.00
67	Charges exceptionnelles	1 635.00
68	Dotations Amortissements	13 818.31
022	Dépenses Imprévues	36 264.00
023	Virement section d'investissement	241 000.00
014	Atténuation de produits	45 000.00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 386 264.00</b>

CHAPITRES	RECETTES	
002	Excédent antérieur reporté	197 682.80
013	Atténuation de Charges	3 500.00
070	Vente de produits fabriqués	11 000.00
073	Impôts et Taxes	811 372.00
074	Dotations Subventions	185 785.00
075	Autres produits de gestion courante	84 124.00
077	Produits exceptionnels	92 800.20
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 386 264.00</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES	DEPENSES	
001	Déficit d'investissement reporté	17 856.32
16	Remboursements emprunts + Caution	49 690.00
20	Immobilisations incorporelles	5 000.00
21	Immobilisations corporelles	109 653.68
23	Travaux et avances	100 000.00
022	Dépenses Imprévues	10 000.00
Report 2016	Investissement reporté	82 800.00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>375 000.00</b>

CHAPITRES	RECETTES	
021	Virement de la section fonctionnement	241 000.00
024		300.00
10	Dotation TVA - TLE	119 881.69
28	Amortissement des immobilisations	13 818.31
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>375 000.00</b>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2342-2,

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 13 mars 2017,

Ayant entendu la présentation du budget primitif 2017 par Monsieur le Maire, chapitre par chapitre pour la section de fonctionnement et chapitre par chapitre pour la section d'investissement,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

VOTE le budget primitif 2017 prenant en compte les reports 2016.

#### **2017-11 SUBVENTION MFR BLANGY-LE-CHATEAU**

Monsieur le Maire, propose de procéder à l'attribution d'une subvention sollicitée par un établissement scolaire « Maison Familiale et Rurale » de Blangy-le-Château pour un Varavillais scolarisé en 3<sup>ème</sup> année de la filière Agricole.

Entendu le rapport du Maire,

Vu la commission des finances en date du 13 mars 2017,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOpte la subvention pour un montant de 50 €.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

NEANT

#### **DELIBERATIONS :**

2017-06 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF- EXERCICE 2016

2017-07 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR - EXERCICE 2016

2017-08 AFFECTATION DU RESULTAT

2017-09 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017

2017-10 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

2017-11 SUBVENTION MFR BLANGY-LE-CHATEAU

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 30